



Save the date
30 mai-15 juin



5ème No Plastic Challenge

Protégeons notre environnement et notre santé

Cette 5ème édition du No Plastic Challenge alertera sur les impacts environnementaux et sanitaires du plastique ; elle aidera l'ensemble des acteurs à réduire leur consommation, notamment de plastiques à usage unique, et à se protéger des usages les plus nocifs.

L'événement, soutenu par le Ministère de la transition écologique, s'inscrit dans une tendance internationale de fond qui appelle à « fermer le robinet du plastique [1] »

Du 30 mai au 15 juin : mesurer, réduire et mobiliser

- L'événement propose à tous les publics (consommateurs, entreprises, établissements scolaires et clubs de sport...) de :
 - mesurer et prendre conscience de leur usage de plastique, grâce à un questionnaire interactif
 - s'engager à le réduire, en choisissant parmi les solutions proposées pour *les consommateurs et les organisations professionnelles* (15 écogestes et des fiches conseil sont notamment proposés)
 - le faire savoir, mobiliser son entourage, et ainsi contribuer à transformer les pratiques.
- 200 organisations (entreprises, écoles, collectivités...) sont déjà inscrites et vont permettre d'engager des dizaines de milliers de personnes dans des changements d'usage, grâce à un ensemble de supports et visuels mis à disposition gracieusement. Les clubs et licenciés de voile seront également mobilisés par leur Fédération.

Se protéger, un axe fort de cette édition

L'association publiera à l'occasion du No Plastic Challenge une synthèse des dernières études sur les risques sanitaires corrélés à notre surexposition au plastique.

Elle proposera également une infographie rappelant les principales mesures préventives à adopter, notamment vis-à-vis des additifs chimiques, perturbateurs endocriniens.

Réduire le plastique, une tendance internationale

À l'occasion du No Plastic Challenge, l'association propose une mise en perspective du cadre juridique français sur la pollution plastique, au regard des dernières tendances européennes et internationales, et notamment :

- les évolutions européennes : Initiative sur les produits durables (mars) et (à venir) le règlement sur les micro plastiques et la révision de la directive européenne sur les emballages et déchets d'emballage.
- le futur traité international sur la pollution plastique, dont les principes ont été arrêtés en mars.

Point presse le 17 mai à 10 heures

La réduction du plastique, une nécessité environnementale et sanitaire : regards croisés sur une dynamique internationale

Point presse organisé en visio-conférence, en présence d'experts français et internationaux

(détails à venir)

[1] Comme l'a indiqué en mars dernier Inger Andersen, Directrice de l'ONU environnement, en marge du vote de la résolution qui cadre le futur traité international sur la pollution plastique : "Il est primordial de fermer le robinet. Si on continue à polluer ici et nettoyer là, c'est sans fin"

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

Laury Pomès : coordination@noplasticinmysea.org ou 07 68 70 54 98

L'association No Plastic In My Sea a pour vocation d'alerter sur la pollution plastique et d'agir à la source contre ce fléau. Elle assure veille et plaidoyer afin de développer une prise de conscience et d'initier des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental et sanitaire du plastique. Elle référence et promeut les solutions alternatives, telles que le réemploi.

Elle est membre du mouvement international Break Free From Plastic.

noplasticinmysea.org

